

bles. Le Canada n'est pas une nation belliqueuse. Nous n'avons pas de passé d'agression militaire et les exploits militaires dont nous nous enorgueillons ont eu pour objet d'aider d'autres nations amies à combattre l'agression d'autres pays avides de pouvoir. Certaines d'entre elles sont maintenant amies. Lorsque nous visitons les cimetières militaires en Europe, ils nous rappellent ce que nous ont coûté les guerres passées. Il suffit de voir les monuments commémoratifs pour constater les cicatrices laissées par les guerres.

Nous achetons des polices d'assurances afin de nous protéger contre les accidents, l'incendie et la maladie, même si nous espérons que ces malheurs ne nous frapperont pas. Il faut que les Canadiens chargés de protéger nos citoyens soient prêts à dépenser de l'argent pour la défense de notre pays, non seulement contre l'agression étrangère, mais aussi contre les luttes intestines. Nous devons être prêts à protéger notre souveraineté et à contribuer au maintien de la paix mondiale. Reconnaissons notre engagement global. Nous ne devons pas nous limiter à acquitter les frais de nos obligations. Nous ne devenons pas compétents en présentant des politiques sans évaluer fondamentalement nos buts et nos objectifs ou simplement pour le plaisir d'effectuer des changements. En parlant de changements, je pense à la politique sensationnelle d'unification d'un ancien ministre de la Défense nationale.

Je n'ai pas l'intention d'insister sur l'obligation de définir le rôle actuel du Canada dans le cadre général de la défense. Mais je voudrais bien préciser à l'intention de ceux qui sont chargés de revoir notre politique que la décision d'unifier les forces armées n'a pas été prise par les militaires. Elle est venue de plus haut. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu davantage d'esprits résolus parmi les amiraux, et les généraux des armées de terre et de l'air qui ont pris leur retraite de dégoût ou bien qu'il n'y ait pas eu moins d'opportunistes. On a cherché à faire sensation et à provoquer des drames uniquement pour le plaisir. C'est un haut fait en matière de relations extérieures comme on n'en reverra jamais.

Les résultats en sont bien connus. Ceux qui sont restés pour nettoyer le gâchis de ces dernières années se sont trouvés accablés quand il leur a fallu remédier à la perte de moral et d'efficacité. Mais, je n'en doute pas, les chefs militaires qui restent avec l'orientation et l'expérience qu'ils ont, mettront un terme à la parodie. Saura-t-on jamais combien cela nous a coûté et combien d'effectifs ont été perdus? On a écarté ceux qui ont conduit nos troupes à la victoire et à la gloire. Dans leur retraite, ils cherchent sans doute à en comprendre la raison. Il est futile, je le sais, de s'attarder sur le passé, mais c'est tout aussi utile, je pense, que les études des batailles perdues qu'on nous faisait faire à l'école militaire afin de nous apprendre à éviter les mêmes erreurs.

Selon le dernier Livre blanc sur la défense nationale, notre rôle militaire comprenait le maintien de la souveraineté canadienne, l'aide au pouvoir civil, la participation à la dissuasion et même l'aide au développement économique. Il sera intéressant d'apprendre quelle nouvelle stratégie on emploiera pour définir notre rôle sous la direction de l'actuel ministre de la Défense (M. Macdonald). J'espère de tout cœur qu'on nous présentera une politique clairement définie d'une durée de plus de deux ans, car il est évident, et cela devient embarrassant, que,

[M. Marshall.]

depuis quelques années, les changements ont été plus nombreux que ce qu'on devrait normalement attendre d'une direction militaire éclairée.

Nous avons eu l'unification et les réductions continues de la marine, de l'armée et de nos contingents outremer. Il nous faut une fois pour toutes évaluer de façon sensée nos buts et nos objectifs en tenant compte de ce que nous pouvons dépenser d'ici quelques années. Il nous faut décider si nous occuperons la place qui nous revient avec des forces armées suffisantes ou si nous dépendrons de l'aptitude des Américains à défendre l'Amérique du Nord.

Quant au rôle futur de nos forces militaires, si nous ne pouvons maintenir une armée assez nombreuse pour faire face aux situations d'urgence, il faut étudier sérieusement le rôle de l'armée de réserve qu'on est en train de réduire à l'insuffisance. Depuis la Seconde guerre mondiale, le rôle de la milice a été réduit à un exercice annuel insignifiant où les rôles se sont déplacés. L'appoint de l'armée de réserve a été passif, c'est le moins qu'on puisse dire. A mon avis, le ministre doit considérer l'armée de réserve de façon plus réaliste et l'évaluer selon son aptitude à seconder l'armée régulière en cas de besoin. Je peux affirmer au ministre que les 17,000 membres de notre réserve sont des gens dévoués. D'après les officiers que le ministre rencontre à la conférence des organisations de défense, il a certainement constaté que ces réservistes ont bien l'intention de jouer un rôle au service de leur pays.

L'aptitude de nos forces armées à réagir à des situations telles que la crise d'octobre au Québec souligne le fait que la formation de la milice devrait s'orienter vers un appui réel à nos forces régulières lorsqu'il s'agit de venir en aide à l'autorité civile. Il vaut la peine de se demander ce qui se serait produit en octobre dernier si les forces armées avaient eu à réagir devant plus d'incidents de ce genre. Avec de l'encouragement, un appui logistique et un entraînement appropriés, les réservistes s'acquitteraient d'une telle tâche d'une façon idéale. Leur connaissance des particularités locales leur fournit l'occasion de s'entraîner en collaboration avec la police, les pompiers et les organisations de mesures d'urgence. L'exemple de l'affectation de miliciens à leur contrepartie des forces régulières et de l'exercice périodique des troupes en Europe a réussi au-delà de toute espérance. Cela montre l'aptitude de notre jeunesse canadienne à s'adapter rapidement en confiant à la compétence de nos forces régulières dans le domaine de l'entraînement.

Un autre insuccès de nos experts en ce qui concerne le rôle de la milice a été de méconnaître la participation de la conférence des associations de défense, sauf en adoptant une motion. On a toujours terminé en leur demandant de ratifier un plan déjà décidé. J'espère que le ministre corrigera cette erreur et se souviendra de notre nouvelle théorie de l'engagement à chaque niveau de notre société.

Si notre budget ne nous permet pas le maintien d'une force suffisante, nous devons former nos réserves pour répondre à nos besoins. A cette fin, nous devons être disposés à assurer un groupe raisonnable en forces régulières pour diriger l'entraînement, l'appui logistique, et en garantir l'efficacité. Le plus grave problème actuel dans les forces de réserve est le roulement du personnel. C'est attribuable à l'absence de formation des cadres administratifs partout au pays.